

« Au courant d'AIRE »

Bulletin de l' **A.I.R.E** , Association Intercommunale des Riverains de l'EYGOUTIER et ses affluents

44, bd. E.V.Pont 83130 La Garde tél.: 0494274897 mail :a.i.r.e@free.fr site : <http://eygoutier.free.fr>

Mai 2014

“ la riviero deis amourié ”

n°23

Tirage : 200 exemplaires et diffusion par mail

Directeur de publication : Philippe Roederer



Convocation de l'Assemblée Générale

Le conseil d'administration vous invite à l'assemblée générale qui se tiendra:

**le mardi 27 mai 2014 à partir de 18 heures ,
à la GARDE ,
maison communale Gérard Philipe , salle 115**

L' ordre du jour est le suivant:

- Rapports sur les exercices précédents
- Derniers évènements , nouvelles et nouveautés
- Le Syndicat de l'Eygoutier
- Composition du Conseil d'Administration
- Informations diverses

Si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée vous pouvez donner une procuration à un membre de l'association de votre choix.(Vous pouvez envoyer votre pouvoir par e-mail à son adresse ou à l'adresse ci-dessus)

Nous comptons sur votre présence.

..../....

Cette assemblée Générale tombe en pleins changements :

D'abord, elle succède à une période d'activités très réduites , après une année environ d'expectative quant à la prévention et de la lutte contre les inondations.

Elle arrive aussi après déjà deux ans d'incertitudes nationales.

Entre temps, le deuxième Contrat de baie des rades de Toulon a été signé où n'apparaît malheureusement plus le domaine qui nous intéresse (ni tunnel, ni bassins de retenue...)

Entre temps aussi - et surtout -, le nouveau Préfet, Monsieur Laurent Cayrel, a procédé a une analyse poussée de la situation et donné une forte impulsion pour remédier aux graves déficiences et retards qu'il a relevés dans la « gouvernance » de la prévention et de la lutte contre les inondations .

Presque simultanément avaient eu lieu les très graves inondations du début de cette année, dont beaucoup d'enseignements ont été tirés . La presse en a largement et assez correctement fait l'écho.

Ensuite, la date de l'AG a été choisie pour qu'elle ait lieu après les élections municipales et la composition nouvelle du Syndicat de l'Eygoutier .

Dans moins de deux ans la responsabilité de la gestion des eaux va incomber à TPM , ce qui va bien devoir être préparé à l'avance . Pour nous, cela pose le problème de la période intermédiaire : va-t-on persister dans les errements antérieurs ou va-t-on anticiper (en profitant du travail de TPM pendant l'année 2012) ?

Inutile d'exprimer notre préférence !

Pour conclure. nous avons, nous aussi, réfléchi à cette question de la « gouvernance » -comme le mot est à la mode - ; nous recommandons à ceux qui ont Internet une référence intéressante sur le sujet :

<http://www.vivre-la-touloubre.org/pages/syndicat.htm>

et http://www.vivre-la-touloubre.org/pdfs/fiche_contrat.pdf

en attendant, à mardi 27 mai

Philippe Roederer

Pour régler votre cotisation (5€) :

-soit un virement de votre CCP au CCP de l'AIRE 1562375 Y Marseille

-soit un chèque ou des espèces à notre trésorier

Jean Smialowski, B le Fragonnard, impasse Gelu, les Améniers , 83000 Toulon

ou au Siège de l'Aire, 44, bd. EV Pont. Ste Marguerite ,83130 la Garde

Libellez votre chèque à l'ordre de l'AIRE

Merci